ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Personnels ATSS
et d'Encadrement
DPAE

Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Affaire suivie par : Audrey SKIBA
Tél : 01 57 02 61 77
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu Vu le décret 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues;
- Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 5 novembre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2022, sur la liste d'aptitude aux corps des Secrétaires Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (SAENES), les Adjoints Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (ADJAENES) dont les noms suivent :

1. Mme LARGITTE Brigitte, affectée au collège Georges Braque à NEUILLY-SUR-MARNE ;
2. Mme TOPIN Sabine, affectée eu Centre d'Information et d'Orientation à LOGNES ;
3. Mme ZADDAM Laurence, affectée au lycée le champ de Claye à CLAYE-SOUILLY ;
4. Mme MARGARY-PHILIPPE Sandrine, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
5. Mme ROZIER Murielle, affectée au collège Louise Michel à FARMOUTIERS ;
6. Mme CHRISTOPHE Véronique, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
7. Mme TRAN Hoang Phuong Vi, affectée au lycée Gaston Bachelard à CHELLES ;

8. Mme LAZAAR Latifa, affectée au lycée Paul Eluard à ST DENIS ;
9. Mme ACHKOUYAN Sabine, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
10. Mme BOUSSAID Louisa, affectée au collège Jean de Beaumont à VILLEMOMBLE ;
11. Mme MOREL Carole, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne à CRETEIL ;
12. Mme BELZAT Stéphanie, affectée au lycée Flora Tristan de MONTEREAU-FAULT-YONNE ;
13. Mme PARFAIT Ketty, affectée au collège Evariste Gallois à EPINAY-SUR-SEINE ;
14. Mme CAILLON Véronique, affectée au collège Louis Pasteur à CRETEIL ;
15. Mme SOFTIC Sanella, affectée au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaire à MELUN ;
16. Mme GAUCHER Françoise, affectée au lycée Langevin Wallon à CHAMPIGNY-SUR-MARNE ;
17. Mme BERTRAND Christiane, affectée au collège Jules Ferry à MAISONS ALFORT ;
18. M. FALLARD Dany, affecté à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne à CRETEIL ;
19. Mme HUNEVALD Frédérique, affectée au lycée Jean Rostand à VILLEPINTE ;
20. Mme HAUSSERAY Véronique, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne à MELUN ;
21. Mme BRIOIS Nathalie, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL ;
22. Mme BOULANGER Séverine, affecté au collège Madame de La Fayette à COULOMMIERS ;
23. M. BOUGHAZI ABDELHAZIZ, affecté au collège Pierre Ronsard à TREMBLAY-EN-FRANCE ;
24. Mme LIPSON Delphine, affectée au collège Pierre de Geyter à ST DENIS ;
25. Mme BARTOLI Brigitte, affectée à l'université Gustave Eiffel à MARNE-LA-VALLEE ;
26. Mme MOINE Estelle, affectée au lycée Paul Doumer à LE PERREUX SUR MARNE ;
27. Mme ALIANE Houria, affectée, affectée au lycée Louis Armand à NOGENT-SUR-MARNE ;
28. Mme BENIDIR Karima, affectée au collège Georges Politzer à MONTREUIL ;
29. Mme BONNAL Thérèse, affectée au collège Joseph Lakanal à VITRY-SUR-SEINE ;
30. Mme MENTION Laëtitia, affectée à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne à MELUN
31. Mme LEMIERE Sandrine, affectée à l'université Paris Est Créteil au sien de l'INSPE à BONNEUIL.

ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Personnels ATSS
et d'Encadrement
DPAE

Liste complémentaire :

1. Mme IARICHENE Soraya, affectée au collège Jean Jaurès à PANTIN ;
2. Mme JUBERT Martine, affectée au lycée François Arago à VILLENEUVE-ST-GEORGES ;
3. Mme GAUTHEROT Poean Estelle, affectée au lycée Antoine de St Exupéry à CRETEIL.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 21 JUIN 2022

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines
Mehdi CHERFI